



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux Directions des écoles primaires, des cycles
d'orientation et des écoles du secondaire II général
et professionnel

Références GJ/JPL/CP
Date 2 février 2018

3^e édition de la Patrouille des Jeunes

Madame, Monsieur,

La 3^e édition de la Patrouille des Jeunes (PdJ) aura lieu le jeudi 19 avril 2018 ou le lendemain en cas de report de la 1^{re} course de la Patrouille des Glaciers (PdG). La PdJ est destinée aux jeunes valaisans, suisses et étrangers de 12 à 20 ans révolus, adeptes plus ou moins réguliers de ce type de course ou de randonnée et étant en possession de tout l'équipement exigé à l'annexe 1 du règlement ci-joint. Une location de ce matériel sera possible, à un prix préférentiel, dans un magasin de sport de la région de Verbier dont les coordonnées seront prochainement disponibles sur le site patrouilledesjeunes.ch.

Nous vous remercions d'informer et d'inciter tous les jeunes intéressés à former une patrouille de deux personnes, les patrouilles mixtes étant admises, et de désigner un représentant de votre établissement qui devra être présent le 19 avril sur les pistes ainsi que la veille dès 17h00 à Verbier pour les différents contrôles, le briefing, le souper et, le cas échéant, la nuit dans les abris. Les jeunes de la région, au sens large du terme, ne pourront vraisemblablement pas dormir sur place et devront s'organiser pour rejoindre leur domicile.

Afin de pouvoir effectuer les contrôles avant le départ, toutes les patrouilles devront impérativement être présentes aux Ruinettes le 19 avril 2018 à 07h45 pour les Ecoliers, à 08h15 pour les Cadets et les Juniors et à 08h45 pour le parcours « Découverte ». Dans tous les cas, il faudra se conformer aux directives transmises le mercredi soir lors du briefing, car ces heures peuvent être modifiées si les conditions météorologiques l'exigent. Grâce à la générosité de Téléverbier et de son CEO, M. Laurent Vaucher, l'utilisation des installations sera gratuite pour les patrouilleurs et les représentants des établissements scolaires **ainsi que pour toutes les classes du canton et les accompagnants (1 adulte pour 6 élèves) qui désirent réaliser une superbe journée de ski et profiter ainsi d'encourager les sportifs effectuant la PdJ** (les effectifs précis des classes devront être annoncés au préalable par chaque accompagnant à sa.lattion@televerbier.ch).

Les patrouilleurs et les représentants des établissements peuvent s'inscrire jusqu'au 16 avril via le site patrouilledesjeunes.ch. Le montant de l'inscription fixé à 20 francs par jeune devra être réglé par carte de crédit directement sur le site à partir du mois de mars. Le prix pour les représentants est de 30 francs et devra être réglé directement sur place à Verbier.

Tous les participants à la PdJ et les représentants des établissements scolaires pourront bénéficier d'un congé exceptionnel à cette occasion. Nous encourageons les patrons des apprentis à jouer également le jeu et à libérer leurs jeunes afin qu'ils puissent prendre part à ce beau défi.

La coordination pour les écoles est assurée par M. Vincent Ebenegger (027/606.40.94), collaborateur scientifique au Service de l'enseignement, et la gestion opérationnelle par M. Grégoire Jirillo, chef de l'Office cantonal du sport (027/606.52.46).

En vous remerciant d'ores et déjà pour votre précieuse et indispensable collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Je compte sur vous.

Christophe Darbellay
Conseiller d'Etat

Annexe Règlement de la Patrouille des Jeunes 2018 (PdJ)

